



**Retour au jeu saison 2020-2021**  
**Règlements Covid-19**  
**Aréna Dorval et centre sportif Westwood**

La Cité ouvrira l'aréna Dorval et le centre sportif Westwood pour la programmation de la Cité, des associations et des locataires.

En raison de la pandémie actuelle, il est de la responsabilité des utilisateurs/locateurs de faire respecter et appliquer à tous les membres de leurs groupes les règlements suivants :

1. Il est important de savoir que la Cité adhère aux recommandations de la santé publique du Québec et les fédérations sportives du Québec quant aux nombres de participants autorisés sur la glace, ainsi que le nombre de participants et entraîneurs sur le banc;
2. La Cité exige aux utilisateurs/locateurs de désigner une personne responsable qui sera sur place pour faire respecter les règles établies plus bas;

De plus, la Cité demande à ce même responsable de remplir le questionnaire Covid-19 préparé par la Cité et reçu lors de l'envoi du contrat. Ce questionnaire devra être complété à chaque utilisation de la glace en incluant le nom et le numéro de téléphone de chaque participant. En plus, ceux-ci devront répondre à 4 questions en cochant la case appropriée.

Afin d'avoir accès à la glace, le responsable devra remettre le questionnaire Covid-19 complété à l'employé de la Cité qui sera en devoir;

3. Toutes les personnes entrant dans l'un ou l'autre des édifices doivent porter le masque et se laver les mains autrement, l'accès sera refusé;

**4.** Un employé de la Cité s'assurera du respect des règlements suivants : le lavage des mains, le port du masque, la réception du questionnaire complété Covid-19, les équipes aux bons endroits, aux bons moments, le respect des temps alloués, la distanciation sociale (2 mètres). Quiconque aurait un manquement à un de ces règlements pourrait se voir perdre l'accès à la glace;

**5.** Les participants doivent arriver habillés à l'exception des patins, casque et gants.

**6.** Les vestiaires sont inaccessibles

**7.** Durant l'activité sur la glace, la Cité se chargera d'établir une zone près des bancs des joueurs pour les sacs contenant les effets personnels de chaque patineur;

**8.** Une fois l'utilisation de la glace terminée, les patineurs doivent se rendre dans la zone déterminée pour enlever les patins, le casque, les gants, et mettre leurs bottes, manteau et masque et ce, dans un délai de 15 minutes maximum et devront sortir par la porte désignée;

**9.** La Cité autorise l'accès à un seul spectateur par famille et celui-ci devra s'asseoir aux endroits identifiés;

**10.** Les rassemblements dans le hall d'entrée, le corridor et les estrades seront interdits;

**11.** Toutes les personnes présentes dans les édifices devront respecter la signalisation au sol;

**12.** L'accès aux fontaines d'eau sera autorisé seulement pour le remplissage des bouteilles personnelles;

**13.** La Cité recommande que les gens souffrant de maladies chroniques, d'une déficience du système immunitaire, ainsi que ceux qui sont âgés de 70 ans et plus, de demeurer à la maison;

**14.** La cantine sera fermée;

**15.** La nourriture est interdits sur place;

**16.** Toute personne présentant des symptômes de fièvre, mal le gorge, toux, diarrhée, difficulté à respirer, mal de tête, perte d'odorat et goût ne doivent pas se présenter dans aucune installation de la Cité;

**17.** Si l'un de vos participants est diagnostiqué positif au virus du Covid-19, le responsable du groupe doit aviser toutes les autres personnes ayant été en contact avec cette personne durant l'activité et la Cité devra être contactée et mise au courant de la situation;